(*Local Authority logo goes here*)

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales si vous êtes résident.e (si vous vivez habituellement) au Pays de Galles et avez au moins 14 ans. Vous ne pourrez pas voter lors des élections municipales ni du Senedd avant l'âge de 16 ans et vous ne pourrez pas voter lors des élections du Parlement britannique ni des Commissaires de police et de lutte contre la criminalité (PCC) avant l'âge de 18 ans. Vous devez également remplir l'une des conditions suivantes :

- Vous êtes de nationalité britannique ou irlandaise
- Vous êtes ressortissant.e d'un pays du Commonwealth (y compris Malte et Chypre) et vous avez l'autorisation d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man, ou vous n'avez pas besoin d'autorisation
- Vous êtes ressortissant.e d'un pays étranger et vous avez l'autorisation d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man, ou vous n'avez pas besoin d'autorisation
- Vous êtes ressortissant.e de l'Union européenne (UE).

L'autorisation d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man (également appelée Leave to Enter or Remain droit d'entrée ou de séjour) se réfère à un statut légal d'immigration.

Contactez-nous pour demander ce formulaire en gros caractères ou dans un autre format.

Allez en ligne
Il est facile et rapide de compléter ce formulaire à **gov.uk/register-to-vote**.

Inscription sur les listes électorales

1 Votre nom et votre adresse

Prénom(s)

Autres prénoms

Nom de famille

Votre adresse

Code postal

Résidez-vous aussi à une autre adresse ? Veuillez cocher. ☐ Non ☐ Oui

Si oui, vous n'avez pas besoin de fournir cette adresse maintenant mais nous pourrons vous demander plus d'informations par la suite.

Numéro de téléphone (optionnel)

Courriel (optionnel)

Une adresse électronique ou un numéro de téléphone nous permettront de vous contacter facilement et rapidement au sujet de votre demande.

Si les informations imprimées sont incorrectes, veuillez les barrer et écrire les informations correctes.

2 Avez-vous déménagé au cours des 12 derniers mois ?

Veuillez cocher. ☐ Non ☐ Oui

Si oui, veuillez indiquer l'adresse précédente où vous avez habité au cours de l'année dernière sinon votre demande pourrait être retardée.

Code postal

Si cette adresse était à l'étranger, étiez-vous inscrit.e au Royaume-Uni en tant qu'électeur étranger ?
Veuillez cocher. ☐ Non ☐ Oui

3 Votre nationalité (plus d'informations à la page 4)

Veuillez indiquer votre nationalité. Si vous détenez plus d'une nationalité, veuillez les mentionner toutes.

(Vous ne connaissez pas votre nationalité ? Reportez-vous à la partie 10).

4 Votre statut d'immigrant (plus d'informations à la page 4)

Ne remplissez cette partie que si vous êtes citoyen.ne de l'UE provenant de l'un des pays suivants :
Allemagne • Autriche • Belgique • Bulgarie • Croatie • Estonie • Finlande • France • Grèce • Hongrie • Italie • Lettonie • Lituanie • Pays-Bas • République tchèque • Roumanie • Slovaquie • Slovénie • Suède

Depuis le 31 décembre 2020, avez-vous toujours eu l'autorisation d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man, ou n'avez vous pas eu besoin d'autorisation ? Répondez 'Oui' si l'un ou plus des cas suivants s'appliquait à vous au 31 décembre 2020 ou auparavant et a continué sans interruption :

- statut de personne établie ou préétablie dans le cadre du système d'établissement de l'UE, sauf si vous avez déposé une demande en tant que membre de famille rejoignant
- autorisation indéfinie ou limitée d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man
- résident.e au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man, mais exempté.e de contrôles d'immigration.

Si vous avez répondu 'Oui' à la question et que vous vous êtes absenté.e du Royaume-Uni pendant une période de temps autorisée en vertu de votre statut d'immigrant, alors vous devez toujours cocher l'option 'Oui'.

Veuillez cocher. ☐ Non ☐ Oui

(Barcode goes here)

5 Votre date de naissance (plus d'informations à la page 4)

J J M M A A A A

Si vous ne connaissez pas votre date de naissance, veuillez cocher votre tranche d'âge : 14-15 ☐ 16-17 ☐ 18-75 ☐ 76 ans ou plus ☐
(Vous ne connaissez pas votre date de naissance ? Reportez-vous à la partie 10).

6 Votre numéro d'assurance nationale (si vous avez 16 ans ou plus)

Vous pouvez le trouver sur votre fiche de paie ou sur des lettres officielles concernant les impôts, les retraites ou les prestations sociales.

☐ Veuillez cocher si vous avez moins de 16 ans.

(Vous ne connaissez pas votre numéro d'assurance nationale ? Reportez-vous à la partie 10).

7 Avez-vous changé de nom ? (plus d'informations à la page 4)

Veuillez fournir votre nom précédent le plus récent (optionnel).

Veuillez fournir la date à laquelle vous avez changé de nom (optionnel). J J M M A A A A

8 Le registre ouvert (plus d'informations à la page 4)

Le registre ouvert est un extrait du registre électoral mais il n'est pas utilisé pour les élections. Il peut être acheté par toute personne et peut être utilisé à de nombreuses fins, y compris pour des activités directes de marketing.
Au Pays de Galles, le registre ouvert est un extrait du registre électoral qui est utilisé pour les élections du Parlement britannique et des Commissaires de police et de lutte contre la criminalité. Il n'existe pas de registre ouvert du registre électoral utilisé pour les élections du Senedd et des élections municipales.
Si vous êtes âgé d'au moins 16 ans, vos nom et adresse seront inclus dans le registre ouvert à moins que vous en demandiez le retrait.
Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas que vos nom et adresse soient inclus dans le registre ouvert. ☐

9 Vote par voie postale ou par procuration ?

Si vous avez l'intention de voter en personne à un bureau de vote, vous devez laisser cette partie vide.
Pour voter par voie postale ou par procuration, vous devez remplir une demande séparée de vote en absence. Pour plus d'informations veuillez consulter **gov.uk/how-to-vote** ou cocher votre choix de vote ci-dessous et nous vous enverrons des informations.

☐ Par voie postale ☐ Par procuration (quelqu'un vote en votre nom)

10 Vous ne connaissez pas votre nationalité, votre date de naissance ou votre numéro d'assurance nationale ? Veuillez nous dire pourquoi.

Si vous ne pouvez pas fournir ces renseignements, il se peut que nous vous demandions d'autres preuves afin de traiter votre demande.

11 Déclaration

Je vis actuellement à cette adresse. Autant que je le sache, les informations contenues dans ce formulaire sont véridiques.
Je comprends que les informations que j'ai fournies seront utilisées sur le registre électoral. Je comprends que si je ne fais pas de demande d'inscription quand on me le demande, je risque une amende de 80 £. L'amende de 80 £ ne s'applique pas aux personnes âgées de 14 ou 15 ans. Je comprends que le fait de fournir sciemment des informations fausses constitut un délit et que si je suis reconnu.e coupable, je risque une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois et/ou je risque une amende illimitée.

Signature

Date d'aujourd'hui J J M M A A A A

Voter au bureau de vote

Lors des élections du Parlement britannique et des élections des Commissaires de police et de lutte contre la criminalité, vous aurez besoin de montrer une pièce d'identité photographique à votre bureau de vote pour pouvoir voter. Si vous ne possédez pas de pièce d'identité photographique acceptée, vous pouvez faire la demande d'un document gratuit d'identité électorale, le Voter Authority Certificate ou certificat d'autorisation de vote. Pour plus d'informations, veuillez consulter **gov.uk/how-to-vote/photo-id-youll-need** ou contactez nous.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, veuillez nous contacter en utilisant les renseignements figurant sur la page 1.

(Barcode goes here)

Votre nationalité et votre statut d'immigrant

L'autorisation d'entrer ou de séjourner au Royaume-Uni, aux îles Anglo-Normandes ou sur l'île de Man (également appelée Leave to Enter or Remain, droit d'entrée et de séjour) se réfère à un statut légal d'immigration.

Il se peut que nous ayons besoin de plus de preuves concernant votre nationalité ou que nous vérifiions votre nationalité ou statut d'immigrant par rapport aux registres gouvernementaux.

La partie 4 'Votre statut d'immigrant' détermine votre éligibilité à voter lors des élections des Commissaires de police et de lutte contre la criminalité uniquement. Elle ne détermine pas votre éligibilité à vous inscrire sur les listes électorales ou bien à voter lors des élections du Senedd ou des élections municipales au Pays de Galles. Si cette partie vous concerne, il se peut que nous vérifiions l'historique de votre nationalité ou de votre statut d'immigrant par rapport aux registres gouvernementaux.

Votre date de naissance

Si vous ne connaissez pas votre date de naissance, veuillez indiquer la date que vous avez fait figurer sur des documents officiels (par exemple, votre passeport ou permis de conduire) ou cochez l'une des cases. Votre date de naissance vous identifie, confirme votre droit au vote et peut être utilisée pour vous convoquer en tant que juré.

Vous avez changé de nom ?

Par exemple, vous pouvez vous être marié.e et avoir changé de nom de famille. Vous n'avez pas à nous donner les détails de votre changement de nom mais cela nous aidera à vous identifier. Si ces informations ne sont pas fournies, il se pourrait alors que vous deviez apporter des preuves justificatives supplémentaires.

Le registre ouvert

Il existe deux registres – Pourquoi ? En utilisant les renseignements reçus du public, les agents chargés des inscriptions sur les listes électorales gardent deux registres : le registre électoral et le registre ouvert (également connu sous le nom de registré édité).

Le registre électoral comporte les noms et adresses de toute personne inscrite sur les listes électorales pour les élections publiques. Le registre est utilisé à des fins électorales, notamment pour s'assurer que seules les personnes éligibles peuvent voter. Il est aussi utilisé à d'autres fins spécifiées par la loi, telles que :

- la détection de la criminalité (par exemple, la fraude)
- la convocation des jurés
- la vérification des demandes de crédit.

Le registre ouvert est un extrait du registre électoral mais il n'est pas utilisé pour les élections. Il peut être acheté par toute personne, entreprise ou organisation. Par exemple, il est utilisé par des sociétés et des organisations caritatives pour confirmer les noms et les adresses. Si vous êtes âgé de 16 ans ou plus, votre nom et votre adresse seront inclus dans le registre ouvert, à moins que vous ne demandiez à ce qu'ils soient retirés. La suppression de vos données du registre ouvert n'affecte pas votre droit de vote.

Au Pays de Galles, le registre ouvert est un extrait du registre électoral qui est utilisé pour les élections du Parlement britannique et des Commissaires de police et de lutte contre la criminalité. Il n'existe pas de registre ouvert du registre électoral utilisé pour les élections du Senedd et des élections municipales.

Si vous avez entre 14 et 15 ans, vous serez inclus dans le registre électoral mais vos coordonnées ne figureront dans aucun registre publié. Cependant, les responsables des inscriptions électorales pourront voir les renseignements que vous fournirez.

Environ six semaines avant l'élection, certaines personnes auront besoin de renseignements concernant toute personne ayant le droit de voter lors de cette élection. Si vous avez 16 ans à la date des élections du Senedd ou des élections municipales, vos nom et adresse seront fournis aux personnes menant les élections et aux candidats souhaitant fournir des informations aux électeurs.

Si vous craignez que le fait d'avoir vos nom et adresse sur le registre puisse affecter votre sécurité, d'autres options pourraient être mises à votre disponibilité. Dans certaines circonstances, vous pouvez vous inscrire sans que vos nom et adresse figurent sur le registre. Pour en savoir plus, veuillez nous contacter. Vous trouverez notre adresse à la page 1.

Vous pourrez trouver plus d'informations au sujet des deux registres et sur la façon dont ils sont utilisés à **gov.uk/register-to-vote**.

Déclaration sur la protection des données

Le contrôleur est l'agent chargé de l'inscription sur les listes électorales. Sa base légale de collecte des informations personnelles dans ce formulaire de demande est que le traitement est nécessaire pour effectuer une tâche dans l'intérêt public, comme indiqué dans la loi sur la représentation du peuple (Representation of the People Act) de 1983 et dans la législation connexe.

L'agent chargé de l'inscription sur les listes électorales doit, de par la loi, traiter vos informations personnelles de manière sûre et se conformer à la législation concernant la protection des données.

Si vous avez choisi de vous désinscrire du registre ouvert, vos nom et adresse ne seront utilisés qu'à des fins électorales (notamment en les comparant à d'autres sources de données pour alimenter le registre électoral) et à d'autres fins définies spécifiées par la loi. La loi autorise que vos renseignements soient utilisés pour des activités d'engagement démocratique (par des partis politiques, des candidats, et des agents), la détection de la criminalité, la convocation des jurés et la vérification de l'identité des demandeurs de crédit.

Si vous n'avez pas choisi de vous désinscrire du registre ouvert, vos nom et adresse pourront être achetés par n'importe qui et utilisés pour toutes sortes d'objectifs, y compris le marketing direct.

Veuillez consulter l'avis de confidentialité à <<Web>> ou contacter l'agent chargé de l'inscription sur les listes électorales pour en demander une copie.

«ERO name» «ERO address» «ERO telephone»

Des problèmes avec ce formulaire ?

Contactez-nous si vous avez besoin d'aide pour comprendre ou pour remplir ce formulaire ou si vous le désirez en gros caractères ou dans un autre format. Nos coordonnées se trouvent à la page 1.